

COLOMBES

e mag

N° 57
JUIN 2020

LE MAGAZINE DES ACTUALITÉS
DE COLOMBES

COVID-19

Tous
sur le pont

La Ville de Colombes vous remercie

Élections
municipales

► Deuxième tour
le 28 juin

Entreprises
et Commerces

► Des mesures d'aides
exceptionnelles

Durable
► Nouveaux
aménagements
cyclables

les gravats c'est pas grave!

valoservices évacue vos déchets
de chantier et les valorise.

commandez votre benne sur
www.valoservices.suez.fr



SOMMAIRE

ENTRETIEN

- Laurent Besse, directeur général des services de la Ville de Colombes

6

ENTREPRISES & INNOVATIONS

- Des mesures exceptionnelles pour soutenir les commerçants et entreprises

14

COLOMBES DURABLE

- Déconfinement : le vélo monte en puissance

18

COLOMBOSCOPE

- Crise sanitaire : les associations caritatives sur le pont

26

EXPRESSION LIBRE

- Les tribunes des groupes politiques

30

COLOMBES PRATIQUE

- Élus, pharmacies de garde, urgences

34

8

DOSSIER

Covid-19 : une mobilisation remarquable

16

COLOMBES EN MARCHÉ

- Hélios : les travaux de la « place nature » s'achèveront à l'automne

20

DYNAMIQUES MUNICIPALES

- Budget 2020 : l'investissement préservé malgré la crise sanitaire
- Pendant le confinement, les travaux de voirie se sont poursuivis
- Second tour des élections municipales dimanche 28 juin
- Hommage à Patrick Devedjian, « Grand homme d'État »

29

RENCONTRE

- Emmanuel Hiraux, médecin du cabinet médical Covid-19

32

CARNET

- Naissances, mariages, décès



**Plus d'un siècle d'expérience
dans le secteur des Travaux Publics et Privés**

- Voirie et réseaux divers
- Aménagements qualitatifs
- Assainissement
- Terrassement
- Maçonnerie
- Pavage



UFS - 218, rue Michel Carré - 95870 Bezons
Tél.: 01 30 76 39 30 - Fax : 01 39 61 53 24 - Email : contact@sn-ufs.fr



PÔLE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET ASSOCIATIFS DES FOSSÉS JEAN BOUVIERS

**LES OUVRAGES
RÉALISÉS PAR LE
GROUPE LEGENDRE
À COLOMBES**



RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC



MOA : ODEC Jeanne d'Arc
MOE : Bourrel & Associés

41 LOGEMENTS



MOA : George
MOE : International d'Architecture

159 LOGEMENTS / COMMERCE / PARKING



MOA : IBO Miegren
MOE : International d'Architecture / Safy Architecture



GROUPE-LEGENDRE.COM

13, avenue Jeanne Garnerin - CS 85807
91321 WISSOUS CEDEX
Tél : 01 70 56 41 00

En raison de l'organisation
des élections municipales, M^{me} le Maire,
dans le cadre des dispositions du Code électoral,
n'a pas souhaité faire paraître d'éditorial.

LAURENT BESSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

« UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ ET DE GÉNÉROSITÉ FORMIDABLE »



► Laurent Besse, au sein de l'accueil de l'hôtel de ville, resté ouvert durant tout le temps du confinement. Photos Alexis Goudeau

À la tête de l'administration municipale, Laurent Besse a dû relever un défi inédit lorsque le confinement a été décrété. Comment maintenir la continuité du service public sans exposer les 600 agents restés sur le terrain, généraliser le télétravail et gérer au mieux le déconfinement ? Témoignage.



► Laurent Besse, le jour de l'ouverture du cabinet médical éphémère, en compagnie du Dr Aline Seif, à l'origine du projet avec les docteurs Erik Lafon et Emmanuel Hiraux (voir page 29)



► Le directeur général dans son bureau de l'hôtel de ville, en mai dernier, réceptionne 50 000 masques chirurgicaux et 10 000 masques FFP2.



“ Nos agents ont démontré une capacité d'adaptation exceptionnelle ”

À l'annonce du confinement, quelles sont les premières mesures que vous avez été amené à prendre ?

La première des mesures a été de mettre en place un service minimum dans nos crèches et nos écoles pour les enfants des personnels soignants. Ensuite en quelques jours, il a fallu combiner le maintien des services publics indispensables pour prendre soin des personnes vulnérables, nettoyer la voirie, collecter les déchets, maintenir la sécurité et enregistrer les actes de naissance et de décès tout en introduisant le télétravail dans les autres services où l'accueil téléphonique a été maintenu. Soyons honnêtes, la Ville, comme beaucoup d'administrations, n'était pas préparée. La direction informatique a accompli un travail exceptionnel en quelques semaines pour développer ce nouveau mode de travail.

À quelles difficultés avez-vous été confronté ?

Les difficultés que nous avons rencontrées ont d'abord été le non-respect du confinement, ce qui nous a conduit à prendre un arrêté couvre-feu. Au-delà, le plus dur a été de pouvoir continuer d'informer un public qui n'est pas forcément connecté. Il était indispensable d'éditer un magazine papier dédié exclusivement à la gestion du COVID. La fermeture des marchés forains a été également un vrai problème, notamment pour les habitués. Un service de livraison était indispensable pour assurer une certaine continuité.

Quelles mesures d'urgence avez-vous prises en termes sanitaires ?

Il fallait tout d'abord avoir une vigilance particulière sur les personnes vulnérables. Le CCAS a immédiatement mis en place un suivi téléphonique régulier.

Il y avait également de gros risques sanitaires sur nos Ehpad. La Ville a donc pris un arrêté pour contraindre l'Agence régionale de santé à réagir et faire accélérer les indispensables dépistages. Le Département des Hauts-de-Seine, en accord avec les maires, a pu prendre le relais. L'hôpital Louis Mourier étant saturé, de nombreux Colombiens étaient inquiets et perdus. Il fallait réagir. Avec quelques médecins volontaires et déterminés, notre cabinet médical éphémère Covid-19 a ouvert dès le

28 mars. Ce fut une expérience marquante et passionnante. Au-delà, un formidable challenge que 20 agents volontaires ont relevé avec brio.

Comment avez-vous géré le déconfinement ?

Du mieux que nous pouvions au regard des annonces contradictoires de l'État.

Naturellement, la priorité des priorités était d'ouvrir à nouveau nos crèches et nos écoles pour répondre à la demande du Président de la République.

Comme toutes les villes, nous avons appliqué le protocole sanitaire transmis quelques jours avant par les ministères de tutelle. Mais nous avons souhaité aller au-delà à travers deux mesures fortes : le dépistage des agents volontaires et un audit sanitaire de nos équipements publics par un bureau de contrôle indépendant et reconnu : la société Socotec.

Pour les autres services publics, nous avons mis en œuvre un déconfinement progressif, un maintien du télétravail quand cela était possible et un renforcement des mesures barrières avec la mise à disposition de distributeurs de gel, la pose de vitres en plexiglas et de détecteurs de température.

Quel impact cette crise a-t-elle eu sur les finances de la Ville ?

Le premier impact a été de décaler le vote du budget qui était prévu initialement le 5 avril. Il nous a fallu chiffrer les conséquences de cette crise sur nos finances. Entre les pertes de recettes et les dépenses en hausse, l'addition s'élèvera à plus de 4 millions d'euros, voire davantage. Cela tient compte naturellement des premières mesures de soutien aux entreprises et aux commerces à travers les exonérations de loyers, droits de place et autres charges imprévues.

Quel bilan dressez-vous de cet épisode sans précédent ?

Un bilan extrêmement positif. Nos agents ont démontré une réactivité et une capacité d'adaptation exceptionnelles. Et surtout un élan de solidarité et de générosité formidable. Nous n'avons jamais rencontré une quelconque difficulté à trouver des volontaires pour de nouvelles missions.



DOSSIER

COVID-19 : UNE MOBILISATION REMARQUABLE

Lorsque le confinement a été décrété, la municipalité a dû faire face dans l'urgence à la fermeture des écoles, des crèches, des commerces « non nécessaires » et parer au plus pressé pour assurer malgré tout la continuité du service public. Retour sur la gestion d'une crise sanitaire d'une ampleur inédite qui bouleversera durablement nos vies.

La nation tout entière et une grande partie de la planète ont été prises de court par la pandémie du Covid-19. Face à une vague annoncée de contaminations qui menaçait d'engorger les hôpitaux, la municipalité a mis en place un plan de continuité d'activité (PCA) le 16 mars au soir, prenant effet le lendemain même.

Une journée à peine après le premier tour des municipales, pour lequel la Ville avait mobilisé 120 agents pour tenir les 48 bureaux de vote et veiller au bon déroulement du scrutin dans le respect des nouvelles règles sanitaires, un nouvel agenda s'imposait.

Pour retracer la chronologie des actions municipales qui anticipaient ou répondaient aux annonces gouvernementales, nous avons réalisé dans les pages suivantes une frise temporelle. Elle reflète la densité de cette période, marquée par l'urgence.

Réouverture progressive et sécurisée des équipements publics

Le déconfinement, décrété à partir du 11 mai, a apporté de nouveaux défis, avec la réouverture progressive des écoles et des crèches dans des conditions sanitaires drastiques.

À présent, la vie culturelle reprend également, à son rythme, en fonction des directives gouvernementales. Le musée d'art et d'histoire a ouvert ses portes. Les médiathèques vous accueillent à nouveau, selon un principe de réservation et de « prêt à emporter ». (page 12)

Pour accompagner les Colombiens et les agents et leur permettre de reprendre une vie normale, une cinquantaine d'agents municipaux se sont portés volontaires afin de procéder à la découpe de 100 000 masques en tissu fabriqués dans une entreprise française, les Tissages de Charlieu. L'opération s'est déroulée au Tapis Rouge, dans le respect des règles sanitaires (*photo ci-contre*). Ces masques lavables et réutilisables ont été distribués aux membres de chaque foyer colombien.

Deuxième tour des élections le 28 juin

Quant à la vie démocratique, elle a repris son cours avec la première assemblée, le 26 mai, qui a permis de voter le budget (page 20). La prochaine échéance demeure le second tour des élections municipales. Initialement prévu le 22 mars et reporté du fait du confinement, il se déroulera le dimanche 28 juin (page 23).



Photo Alexis Goudeau



Chiffres clefs

600 agents
mobilisés pendant
le confinement

500
consultations
au cabinet éphémère

1 308 nouveaux
abonnés aux réseaux
sociaux de la Ville

67 % de repas supplémentaires livrés
aux personnes vulnérables

137 847
consultations du site de la Ville

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC : LES AG

La pandémie a bousculé toutes les institutions, imposant la fermeture h... mis en place de nouvelles prestations et maintenu ou rétabli tous les ser... événements clés de cet épisode sans précédent.

Photos Alexis Goudeau



► CCAS : élargissement de la livraison des plateaux-repas aux personnes vulnérables, et à partir du 25 mars, un service de transport pour les rendez-vous médicaux.



► La Région Île-de-France a fait parvenir à la ville de Colombes 17 000 masques et lui en redonnera 65 000 en mai.

Fermeture des écoles/ collèges/lycée

Mise en place d'un système de garde des enfants du personnel mobilisé

PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nouveaux services au CCAS

Fermeture des marchés

Commande de 100 000 masques par la municipalité

13 mars

14 mars

15 MARS

17 MARS

19 mars

21 mars

24 mars

25 MARS

3 avril

8 avril

13 avril

Fermeture des bars à minuit

CONFINEMENT

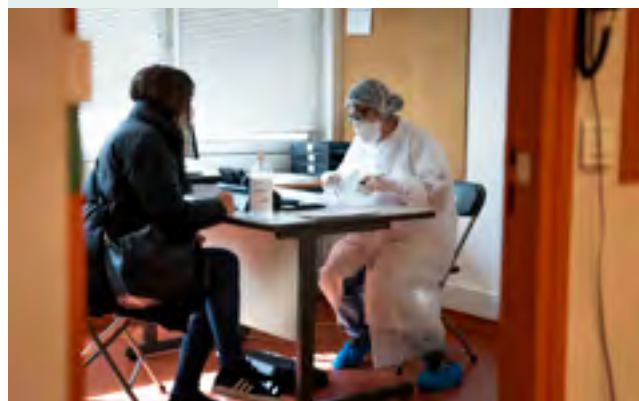
- Fermeture des commerces
- Report du deuxième tour des élections municipales
- Fermeture des parcs et jardins publics

Couvre-feu

Collecte des végétaux remise en place

Ouverture du cabinet médical Covid-19

► La Ville décide l'instauration d'un couvre-feu en mettant fin aux rassemblements de 22 heures à 5 heures du matin.



AGENTS MUNICIPAUX SUR LE TERRAIN

historique des écoles et des commerces. Malgré la crise, la municipalité a services publics essentiels avec l'appui des agents de la Ville. Retour sur les



► La collecte des encombrants redémarre.



► Le maire Nicole Goueta préside une cérémonie devant une assemblée restreinte composée notamment de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, en hommage à la victoire des Alliés devant l'Allemagne nazie.

En rouge
Annonces
nationales

En noir
Événements
colombiens

Tests de dépistage pour le personnel et les résidents Ehpad, résidences autonomes, et services d'aides et d'accompagnement à domicile

Mise en place d'un service de livraison de sacs végétaux

Distribution de masques aux Colombiens

DÉCONFINEMENT

- Fin du couvre-feu
- Réouverture des commerces

Réouverture des marchés

Réouverture progressive des écoles

Fermeture du Cabinet médical éphémère

Annonce de la date du second tour de l'élection municipale

Conseil municipal et vote du budget



► Une cinquantaine d'agents de la municipalité volontaires découpent et conditionnent les masques au Tapis Rouge.



► Distribution de masques dans les bureaux de vote et à l'hôtel de ville.

MÉDIATHÈQUES : FAITES-VOUS PLAISIR, AVEC LE « PRÊT À EMPORTER »

Depuis le 2 juin, les trois médiathèques de la ville vous accueillent à nouveau, selon le principe de « prêt à emporter » qui évite aux usagers de se croiser. Les retraits des documents que vous souhaitez emprunter se font sur rendez-vous. Mode d'emploi.

Comment réserver ?

Si vous êtes inscrits dans une des trois médiathèques, vous pouvez réserver jusqu'à 15 documents, soit en ligne sur le site des médiathèques, soit par téléphone. Vous choisissez ensuite – via le site - un jour et un horaire pour venir récupérer les documents réservés.

Si vous cherchez des idées, plusieurs suggestions sont disponibles sur le site. Vous pouvez aussi appeler directement vos médiathécaires pour évoquer vos livres ou votre musique préférés afin qu'ils vous composent une sélection spéciale !

Comment collecter vos documents ?

Pour chercher votre commande, dans la mesure du possible, présentez-vous seul pour collecter tous les documents



réservés pour votre foyer. Attention : le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition à l'entrée de la médiathèque. En cas d'empêchement pour venir récupérer les documents sur le créneau que vous avez choisi, appelez la médiathèque pour prévenir, sans quoi les réservations seront annulées.

Un service de portage pour les aînés isolés ou en Ehpad est également prévu.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Colombes met également à votre disposition une médiathèque numérique, « l'Immediatek ». N'hésitez pas à vous connecter sur le site des médiathèques et vous aurez accès à d'innombrables ressources numériques dont des films en vod, du soutien scolaire, et des cours en ligne.

Plus d'infos :
mediatheques.colombes.fr

• **Médiathèque de la Marine**
155, boulevard Charles de Gaulle
Tél. : 01 47 60 06 40

• **Médiathèque Jacques-Prévert**
6, passage Prévert
Tél. : 01 47 84 85 46

• **Médiathèque Françoise-Giroud**
1, rue Jules-Michelet
Tél. : 01 47 80 57 38

VISITEZ LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Si la 5^e biennale du verre est reportée à l'automne, les salles d'exposition du musée sont, elles, à nouveau ouvertes à un public admis en nombre limité en suivant les consignes sanitaires.

Votre passage sera l'occasion de (re)découvrir en maquette le village de Colombes en 1780, ainsi qu'une focale de son évolution réalisée avec les Archives municipales, mais

aussi la belle collection Beaux-Arts qui témoigne de l'histoire et de la création artistique colombienne du 17^e au XX^e siècle, dont un nouveau dépôt du musée des Beaux-Arts de Reims. En attendant les Jeux de 2024, les amateurs de sport se régaleront avec l'épopée sportive du stade Olympique qui accueillit les Jeux de Paris 1924 et devint le mythique

stade Yves-du-Manoir, théâtre de performances inoubliables.

Musée d'art et d'histoire

2, rue Gabriel-Péri

De 13h à 18h le mercredi, jeudi et vendredi

De 14h à 18h le samedi

Tél : 01 47 86 38 85

DEUXIÈME RENTRÉE SOUS HAUTE PROTECTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Depuis jeudi 14 mai, grâce à un travail partenarial mené par la Ville, les Inspectrices et les directions d'école, les établissements scolaires ont accueilli progressivement les élèves, par niveaux, selon le protocole sanitaire établi par le ministère de l'Éducation nationale.



► Deux journées de prérentrée lundi 11 et mardi 12 mai ont permis d'organiser l'accueil progressif des enfants, à partir du 14 mai. Ici Nicole Goueta, et l'élue à l'Éducation, Leila Leghmara, échantent avec le directeur de l'école Lazare-Carnot.

Photo Alexis Goudeau

Les écoles de Colombes n'ont pas toutes fermé leurs portes durant le confinement. En effet, huit d'entre elles ont continué d'accueillir durant deux mois les enfants des personnels mobilisés par la gestion de crise. Cette expérience réussie a permis d'étudier les pratiques qui ont été adaptées à l'ensemble des 38 écoles de la ville à partir du 14 mai.

Un accueil progressif

Après deux journées de prérentrée pour les enseignants et les personnels municipaux lundi 11 mai et mardi 12 mai afin d'organiser l'accueil des enfants, jeudi 14 mai, ce sont les élèves de grande section de maternelle, de CP, de CE1 en REP et de CM2 qui ont fait leur rentrée.

Lundi 25 mai, les moyennes sections de

maternelle, les CE1 hors REP, les CE2 et les CM1 leur ont succédé.

À partir du lundi 2 juin, ce sera au tour des petites sections de reprendre le chemin de l'école

Maintien des accueils de loisirs

Les classes ont ouvert par petits groupes en effectifs réduits soit 15 enfants maximum par classe en élémentaire et 10 enfants maximum par classe en maternelle, afin d'éviter le brassage et le croisement des élèves. Chaque semaine est organisée pour accueillir alternativement un groupe d'élèves le lundi et le mardi et un deuxième groupe le jeudi et le vendredi. Ces jours-là, les enfants qui le souhaitent bénéficient également d'un accompagnement scolaire. Le soutien

des CP via le « Coup de pouce » se poursuit lorsqu'un groupe de 5 enfants est constitué. La restauration scolaire est maintenue, mais les enfants sont servis à table, installés en quinconce, par niveau de classe.

Les accueils de loisirs, destinés prioritairement aux enfants dont les parents travaillent, sont ouverts tous les jours aux horaires habituels, matins et soirs et les mercredis, depuis le 20 mai.

UN PROTOCOLE SANITAIRE STRICT

Les locaux des établissements scolaires, contrôlés par la Socotec qui impose dix préconisations pour décerner un label sanitaire souhaité par la municipalité, sont désinfectés selon un planning rigoureux avec des sprays désinfectants homologués contre le Covid-19. Les équipes municipales et pédagogiques, formées au respect des gestes barrières, aux règles d'hygiène et de distanciation sociale, portent des

masques fournis par chaque établissement. La municipalité a également mis à disposition des réservoirs de gel hydroalcoolique et de savon liquide, des



serviettes à usage unique, des gants à usage unique et des thermomètres dans chaque école.

DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR SOUTENIR

Le confinement a obligé de nombreux commerces et entreprises à ralentir voire à fermer. Des mesures de soutien ont été mises en place, par la Ville, la Région et le Département.

LES MESURES PRISES PAR LA VILLE

Consciente de la difficulté de la situation actuelle pour les commerçants colombiens, la municipalité a immédiatement publié une liste des commerces restant ouverts, ainsi que ceux effectuant un service de livraison à domicile, afin de transmettre leurs coordonnées aux habitants, via le site internet de la Ville, Colombes.fr.

Pour endiguer le Covid-19, la mesure inédite de confinement a été mise en place sur l'ensemble du territoire français. À la suite de la fermeture des marchés, un dispositif de livraison a été introduit avec plus de 40 commerçants volontaires.

Les commerçants des marchés ont par ailleurs été dispensés du paiement des droits de place pendant la période de fer-



► Dès le début du confinement, la Municipalité répertorie et communique aux Colombiens la liste des commerces encore ouverts. » Photos Alexis Goudeau

meture. Il a également été décidé de reporter le paiement de la taxe de séjour pour les établissements hôteliers et d'exonérer de loyers les entreprises et les commerces installés dans des locaux professionnels appartenant à la Ville.

Parallèlement, Colombes Habitat Public a décidé dès le 31 mars de suspendre l'envoi des avis d'échéance afin d'exonérer les commerçants contraints de fermer leur boutique à traverser cette situation inédite, puis à reprendre leur activité.

Une labellisation sanitaire

La Ville a également procédé à des distributions de masques fournis par la Région pour les commerçants et a mis en place une labellisation sanitaire en partenariat avec la société Socotec. Les professionnels s'engageant dans cette démarche disposeront des conseils d'un expert pour aménager leur établissement. Dans le cadre du partenariat entre Colombes et Socotec, la Ville prendra en charge 50 % de la prestation de labellisation.

Infos : 0 800 802 402

LE DÉPARTEMENT APPORTE 10 MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTION

Depuis mi-mars et le début de la crise sanitaire, les Hauts-de-Seine, en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce ont mis en place deux dispositifs, actés fin juin, pour aider les entreprises du territoire,



Laëtitia Lecureux
BOUCHERIE GRELET
Marché Marceau

Afin de palier la fermeture des marchés, nous avons mis à disposition un système de livraison. La Ville nous a aidés en communiquant les coordonnées des commerçants proposant ce service. Beaucoup de nos habitués n'étaient pas au courant, et cela nous a même permis de joindre une nouvelle clientèle !

« **Un système de livraison et une nouvelle clientèle** »



Charles Battista
ALTARES

Nous avons immédiatement intégré le télétravail, dès l'annonce de la mise en place du confinement. Nous n'avons pas eu de difficultés particulières puisque nous le proposons à nos salariés depuis plusieurs années. Dorénavant, nous réaménageons nos locaux en vue de leur réouverture, afin de respecter les règles sanitaires. Les salariés y reviendront à tour de rôle, mais resteront en télétravail la plupart du temps.

« **Le télétravail, déjà intégré** »

LA VILLE, LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION AIDENT LES COMMERCE ET LES ENTREPRISES

pour ne pas avoir suspendre leur activité. Pour les aider à surmonter leurs difficultés, des dispositifs ont été mis en place. Récapitulatif des principaux dispositifs.

La Région a engagé 12 millions d'euros de dépenses supplémentaires à leur destination. Ainsi, 10 millions d'euros, sous forme de subventions, seront consacrés pour aider les entreprises à supporter les dépenses exceptionnelles ou les pertes d'activité encourues durant la crise sanitaire. 5 000 entreprises pourront bénéficier d'une subvention pour un montant moyen de 2 000 €.

2 millions seront consacrés à des avances de trésorerie pour les entreprises les plus exposées durant la crise. Ainsi cent d'entre elles pourront bénéficier d'une avance de trésorerie pour un montant moyen de 20 000 €.

Infos : 01 47 29 43 43

LA RÉGION INTRODUIT 76 MILLIONS D'EUROS DANS UN FONDS DE SOLIDARITÉ

Les petites sociétés de moins de 10 salariés en difficulté peuvent solliciter une prime de 1 500 € dans le cadre du fonds de solidarité mis en place par l'État et la Région.

Le dispositif a été prolongé jusqu'en juin 2020, les demandes doivent être déposées sur le site impots.gouv.fr

Un second volet a été créé par la Région pour ces mêmes TPE confrontées à un risque de cessation de paiements. Cette aide complémentaire, comprise entre 2 000 € et 5 000 €, a été mise en place pour surmonter une impasse de trésorerie et afin de prévenir les faillites. Au total, la Région mobilise 76 millions d'euros pour ce fonds. Par ailleurs, elle a fourni de



► La Ville, le Département et la Région se mobilisent et proposent aux commerces et aux entreprises de nombreuses aides financières.

nombreux masques pour les commerces et les petites entreprises distribués en partenariat avec la ville, les chambres consulaires et la CPME.

Infos : iledefrance.fr/fonds-de-solidarite

Prêt rebond pour les TPE-PME

La Région et la BPI proposent aux TPE-PME un prêt à taux zéro pour disposer d'une trésorerie suffisante pour relancer leur activité. Le montant du prêt peut se situer entre 10 000 € et 300 000 € en fonction des besoins et de la situation de l'entreprise, avec mise à disposition des fonds sous 3 à 5 jours en moyenne.

Infos : pret-rebond.bpifrance.fr/ile-de-france



« **Les bons d'achats par « Petits Commerces », une bonne initiative !** »

Patricia Arzoiné
BOUTIQUE ORIZANE
34, rue Saint-Denis

En tant que commerçante indépendante de prêt-à-porter, mon activité s'est interrompue avec le confinement. Je n'ai entendu parler de la mise en place des bons d'achats par *PetitsCommerces* qui permettent d'avoir de l'avance sur trésorerie grâce au soutien de nos clients, qu'à la fin du confinement, mais je me suis tout de même inscrite. Cela m'a aidé en attendant la réouverture.



« **Un service de Click-and-Collect et beaucoup de conseils** »

Stéphanie Fuilla-Weishaupt
LIBRAIRIE AU PAYS DES LIVRES
17, rue du Maréchal-Joffre

Mi-avril, j'ai mis en place un service de Click-and-Collect. Je n'ai pas de site internet, j'ai donc communiqué sur les réseaux sociaux pour donner des idées aux clients et les informer de mes stocks. J'ai aussi livré beaucoup de conseils par mail, en sélectionnant des ouvrages en fonction des envies. Cela m'a plutôt inspirée, et donné des idées de développement pour la suite !

HÉLIOS : LES TRAVAUX DE LA « PLACE

À la sortie du confinement, les travaux de réfection de la dalle qui recouvre la « Place de la Ville ». À l'automne, l'esplanade qui recouvre le cinéma sera transformée en

L'opération votée à l'occasion du conseil municipal du 21 février 2019 dans le cadre d'une demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris est intégrée à la transformation du centre-ville. Ce projet comprend la rénovation du marché du centre, la création d'un jardin paysager place Arnaud-Beltrame, la requalification de la rue du Bournard et d'une partie de la place Henri-Neveu. Les travaux avaient été interrompus, du fait du confinement. Ils ont repris le 11 mai et consistent dans un premier temps à reprendre l'étanchéité de l'Hélios, bâtiment semi-enterré, recouvert notamment par un petit jardin.

Cet espace de près de 1 000 m² sera désormais entièrement accessible à la population par une volée de jolies marches éclairées et une rampe pour les personnes à mobilité réduite. Conçu comme une « place nature », il est pour moitié constitué d'un jardin à la végétation luxuriante et pour moitié d'une terrasse.

500 végétaux d'essences et de variétés diverses

Cet espace convivial comprendra des bancs où il sera possible de recharger son téléphone mobile, des jeux d'enfants, une volière pédagogique et un très beau manège comme celui installé auparavant place Arnaud-Beltrame, très apprécié par les enfants. Le sol est en pierres reconstituées. L'endroit, sous vidéo surveillance, sera sécurisé.

Pas moins de 500 végétaux d'essences et de variétés diverses dont des magnolias et des cyprès d'Italie donneront au lieu une ambiance bucolique et une touche de verdure, bienvenue dans l'hyper centre.

Pour achever la requalification de ce lieu très fréquenté, une fresque murale poétique représentant l'envol d'oiseaux sera réalisée sur le pignon aveugle de l'immeuble locatif qui longe la rue Casimir-Vincent.

► La « place nature » sur l'esplanade de l'Hélios sera achevée à l'automne, après les travaux d'étanchéité qui mettront fin aux infiltrations qui affectent le cinéma. Illustration International d'Architecture



NATURE » S'ACHÈVERONT À L'AUTOMNE

re l'Hélios ont repris dans le cadre de la transformation du « Cœur de en « place nature », espace convivial, connecté et sécurisé.





DÉCONFINEMENT : LE VÉLO

À la demande du Département et de la Région, pour faciliter le retour au travail, la municipalité a mis en place des aménagements cyclables. La Ville de Colombes, en lien avec la Région de Seine et l'association « Colombes à vélo ». La Ville propose des aménagements supplémentaires raccordés ce mois-ci aux itinéraires cyclables existants.

Pour offrir une alternative à l'utilisation des transports en commun et au recours massif à la voiture individuelle, la municipalité a souhaité favoriser fortement l'usage du vélo.

La bicyclette offre en effet de nombreux avantages : elle évite la saturation des transports en commun et du trafic routier et permet à chacun de pouvoir se rendre sur son lieu de travail en toute sécurité. En effet, ce mode de déplacement offre une protection individuelle parfaite en terme de distanciation sociale.

13 km de voies supplémentaires

Pour faciliter l'usage du vélo, la Ville a choisi de financer la mise en place de pistes cyclables temporaires. L'opération, intégrée au plan vélo mis en place par le Département des Hauts-de-Seine et au territoire Boucle Nord de Seine, a pour objectif d'assurer une continuité cyclable. Mené en concertation avec « Colombes à Vélo », antenne de « Mieux se Déplacer à Bicyclette » (MDB), première association cycliste francilienne, le dispositif permet de raccorder les 42 km du réseau cyclable existant aux itinéraires du « RER Vélo », mis en place par la Région Île-de-France à l'occasion du déconfinement.

Depuis le mois de mai, la municipalité a mis les bouchées doubles et balisé 13 km de voies départementales et communales afin de créer des bandes cyclables dans les couloirs réservés initialement aux bus ou aux voitures ou de prioriser le vélo sur des voies en zones 30 existantes ou créées pour l'occasion.



► Vous pouvez désormais profiter de 8 km d'aménagements cyclables supplémentaires sur la voirie communale et 4,8 km sur la voirie départementale. Les voies départementales Allende, Renouillers et Europe n'ont pu être retenues du fait des travaux du T1.

Le nouveau réseau cyclable de Colombes



Voies départementales réalisées et en cours de validation



Principaux axes vélos existants



Aménagements voies communales envisagés



Stations Vélib'



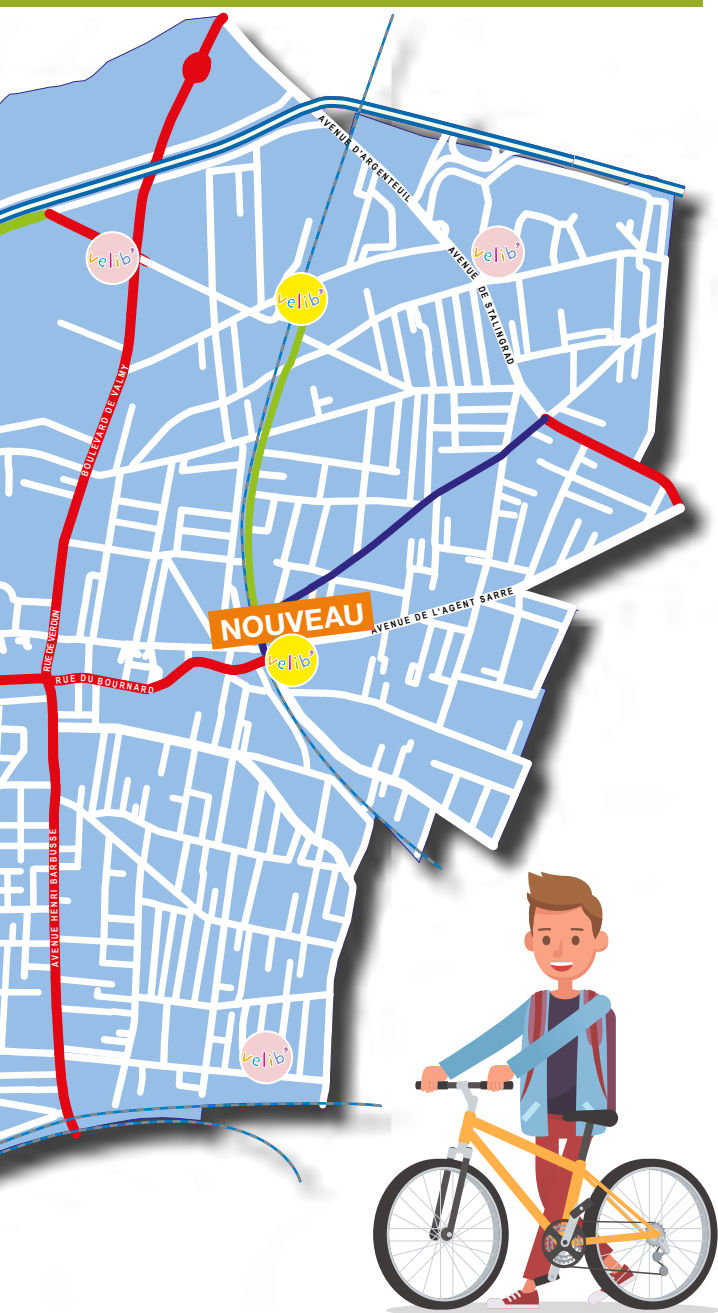
Futures stations Vélib'



MONTE EN PUISSANCE

Faciliter la circulation des Colombiens et élargir l'offre de transports sécurisés, la Ville de Colombes. Les itinéraires ont été conçus en concertation avec le territoire Boucle Nord et la Région Île-de-France en charge l'intégralité du coût de l'opération qui représente 13 km de voies cyclables d'Île-de-France dont le dispositif « RER Vélo ».

Colombes



300 PICTOGRAMMES APPOSÉS SUR LA VOIRIE

Au total, 150 pictogrammes vélo et 150 pictogrammes « priorité vélo » signalent ces nouveaux aménagements destinés à faciliter l'usage de la petite reine et sécuriser les cyclistes.



► Exemple d'aménagement sur la RD 13, bd de Valmy.

SOS VÉLOS COLOMBES À VOTRE SERVICE

L'association Colombes à vélo sera présente tous les dimanches de 10h à 13h au marché du Centre pour aider les Colombiens qui le souhaitent à remettre en état leur vélo ou leur donner l'opportunité de le vendre. Les vendeurs sont invités à venir à partir de 10h et se chargeront de la transaction en échange d'une contribution de 10 euros à verser à l'association. Rendez-vous est donné aux acheteurs entre 11h et 13h.

Informations : sosvelocolombes.ouvaton.org

Si l'état de votre vélo exige des réparations plus importantes, contactez les vélocistes de la Ville :

- Colombes Cycles
colombes-cycles.fr
- Le Velographe
levelographe.fr

BUDGET 2020 : L'INVESTISSEMENT PRÉSERVÉ

Approuvé à l'occasion du premier conseil depuis la fin du confinement, le 2^e mandat. Un budget rectificatif tiendra compte du coût entraîné par la crise. La Ville sera en mesure de surmonter, grâce à la bonne santé de ses finances.

L'épidémie de Covid-19, à l'origine d'une crise économique et sociale majeure à travers le monde, est venue bouleverser le contexte dans lequel devait s'inscrire le budget municipal. Comme la nation et toutes les collectivités locales, la Ville de Colombes paiera un lourd tribut financier à cette crise.

Un budget rectificatif pour tenir compte de la crise

La Ville a réalisé un travail d'estimation complet du choc que constituera l'épidémie en 2020 pour ses finances. Comme pour l'État, il comporte encore un certain nombre d'incertitudes. C'est pourquoi le budget 2020 retrace pour l'instant les orientations politiques définies avant la crise.

Dans un second temps cependant, lorsque la municipalité disposera d'un minimum de recul sur le déconfinement qui s'amorce, un « budget rectificatif » sera présenté au conseil municipal, permettant de retracer l'ensemble des conséquences budgétaires liées à cette crise : pertes de recettes fiscales et tarifaires auprès des usagers (piscine, cantines, séjours annulés, etc.), coûts supplémentaires liés au Covid-19 telles les dépenses permettant de sécuriser sur un plan sanitaire l'accès aux lieux accueillant du public.

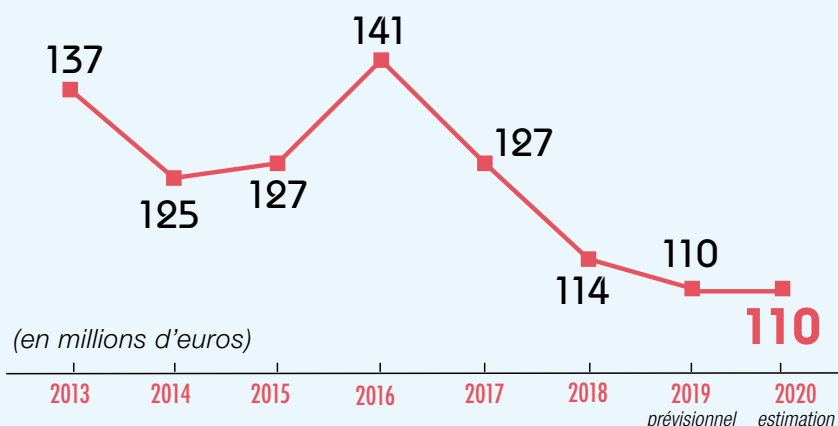
Covid-19, une « facture » estimée à 4 millions d'euros

Au total, la facture « nette » de l'impact du Covid-19 tenant compte des impacts cumulés sur les recettes et les dépenses de gestion est estimée à

4 millions d'euros. Ce coût considérable reviendra à amputer de près de 20 % l'autofinancement de la Ville sur cette année, autofinancement qui permet à

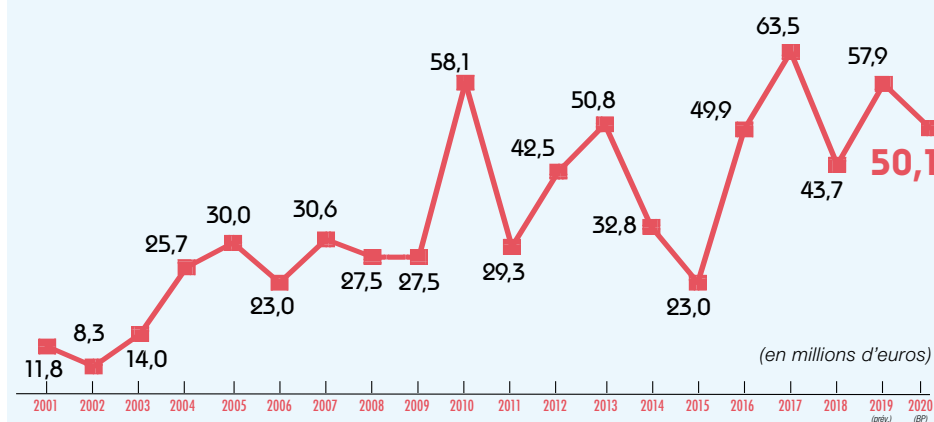
la Ville de financer ses investissements en minimisant le recours à l'emprunt. Par ailleurs, les associations ont vu leurs subventions communales préservées et

UNE DETTE EN FORTE DIMINUTION



► La dette de la Ville est actuellement à son niveau le plus bas depuis 2010.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE



► Cette année d'élection est marquée par une baisse de l'investissement local, les grands chantiers et projets du mandat ayant pu être finalisés.

PRÉVU MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

Le 26 mai dernier, le budget municipal 2020 reflète la gestion de la dernière crise sanitaire, estimé pour l'instant à 4 millions d'euros. Un choc financier que la Ville de Colombes a absorbé.

sanctuarisées cette année, quelles que soient les conséquences de la crise sur la tenue des manifestations et activités qui étaient initialement prévues. Les sommes programmées leur ont d'ores et déjà été versées, afin de soutenir leur trésorerie.

Absorber le choc financier

Contrairement à de nombreuses collectivités locales, la municipalité estime pouvoir absorber le choc financier de cette crise, sans que ses finances ne soient placées dans une situation critique. Les économies réalisées ont en effet permis de financer des dépenses d'investissement à des niveaux inédits ces deux dernières années, tout en diminuant la dette de la Ville, actuellement à son niveau le plus bas depuis 2010.

Des orientations confirmées

Les orientations budgétaires de la municipalité sont donc confirmées dans ce budget 2020 : les taux d'impôts et tarifs de cantine resteront inchangés, comme depuis 2014. La dette est stabilisée tandis que l'investissement se poursuit. Après avoir réalisé des dépenses d'équipement de 60 millions d'euros en 2019, la Ville aura depuis 2014 réalisé en moyenne 45 millions d'euros de dépenses d'investissement par an. Fait remarquable, ce niveau d'investissement historiquement élevé pour la

Budget

Ville de Colombes a été accompli dans le contexte inédit des baisses de dotations.

Des objectifs atteints

En cette fin de mandat, les objectifs que la municipalité s'était fixé ont été

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2020



Colombes réalisera des acquisitions foncières pour le futur lycée des Fossés-Jean que construira la Région, et qui accueillera 1 200 élèves en 2024.



La rénovation urbaine demeure une priorité, tout comme les équipements à destination de la population.



Des études relatives à la construction de deux gymnases pour l'école Léon-Bourgeois, et dans le secteur des Fossés-Jean seront lancées cette année.



Le projet d'extension et de réhabilitation de la piscine communale commence cette année, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, en 2024.

atteints, à savoir l'achèvement de la rénovation urbaine du secteur des Fossés-Jean Bouviers, le rattrapage en matière de petite enfance, la modernisation informatique des écoles, la redynamisation du cœur de centre-ville (médiathèque Jacques Prévert, ancien clocher, Usine Palan...).

PENDANT LE CONFINEMENT, LES TRAVAUX DE VOIRIE SE SONT POURSUIVIS

Malgré le confinement, la Ville a pu effectuer quelques travaux de voirie : les chaussées des rues Denis-Papin, Rouget-de-l'Isle, René-Légé et Béranger ont été rénovées, ainsi que la signalétique des bouches à incendie.

Si la période du confinement a été un temps d'arrêt pour beaucoup d'habitants, elle a aussi été synonyme de rénovation pour une partie de la ville ! Ainsi, les rues Denis-Papin, Rouget-de-l'Isle dans un premier temps, puis les rues René-Légé et Béranger, dans sa partie allant de Légé à Mozart, ont pu bénéficier d'une rénovation de leur tapis de chaussée et de son marquage.

9 jours de travaux

En tout, cette opération a exigé 9 jours de travaux. La rue Denis-Papin a été rénovée du 27 au 28 avril, Rouget-de-l'Isle du 4 au 5 mai, et les opérations se sont achevées du 25 au 29 mai avec

Rénovation



► Les rues Denis-Papin et Rouget-de-l'Isle ont vu leur chaussée s'offrir une petite remise à neuf ! Photos Alexis Gaudreau



► La nouvelle signalétique permet aux sapeurs-pompiers de rapidement savoir où se trouve la borne à incendie la plus proche.

les rues René-Légé et Béranger. Au total, ces chantiers représentent un budget de 513 900 euros pour 1 800 mètres de chaussée.

Une nouvelle signalétique des bouches à incendie

De plus, les 326 bouches à incendie de la ville ont également retrouvé des couleurs et une nouvelle signalétique. Ces panneaux permettent aux pompiers de connaître la direction et la distance de la bouche la plus proche. Les travaux ont été réalisés pour une enveloppe globale de 53 000 euros.

En bref

• **Point Canicule 2020.** Les personnes fragiles et isolées, âgées de plus de 65 ans ou handicapées, ou leurs représentants, peuvent demander leur inscription sur le fichier du Plan Canicule 2020. En cas d'alerte, cette démarche leur permettra d'être régulièrement contactées par une équipe dédiée. CLIC : 01 47 60 43 54. clic@mairie-colombes.fr.

• **Journée mondiale du sang les 13 et 14 juin.** Deux collectes de sang par l'Établissement Français du Sang auront lieu au Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté, samedi 13 juin de 12h à 17h et dimanche 14 juin de 9h à 14h. Réservation vivement conseillée : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

SECOND TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DIMANCHE 28 JUIN

Citoyenneté

Si le premier tour des élections municipales s'est tenu comme prévu le 15 mars, le second tour a dû être décalé au dimanche 28 juin. Retour sur ce scrutin très attendu qui se tiendra dans le strict respect des règles sanitaires.

Qui peut voter ?

Comme pour le premier tour, toutes les personnes **inscrites sur les listes électorales**, de nationalité française ou citoyenne d'un des pays membres de l'Union européenne résidant dans la commune ou y payant ses impôts locaux depuis deux ans, notamment en tant que gérant ou associé majoritaire d'une entreprise.

Comment voter par procuration ?

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez voter en mandatant quelqu'un inscrit sur les listes électorales de Colombes, qu'il soit de votre bureau de vote ou pas. Remplissez ensuite proprement le formulaire dédié sur <https://service-public.fr>, et déposez-le dans le commissariat, la gendarmerie ou le tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de travail. Il est également possible de remplir le formulaire directement sur place.



Quelles pièces dois-je apporter ?

Pour participer au scrutin, il est indispensable de présenter **un justificatif d'identité** (carte d'identité, passeport, carte Vitale avec photo, permis de conduire...). La carte d'électeur est facultative, mais facilite votre démarche.



Quelles garanties pour la sécurité sanitaire ?

- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition à l'entrée de chaque bureau.
- Le **masque sera obligatoire pour tous**, électeurs comme assesseurs.
- La **désinfection du bureau de vote** sera effectuée avant et après le scrutin, celui des tables, et des urnes plusieurs fois par jour, celui des machines à voter toutes les 30 minutes.
- Une **distance d'au moins un mètre** sera maintenue entre électeurs, à chaque étape du vote.
- Le **contrôle visuel des pièces d'identité** ou de la **carte électorale** sera privilégié afin d'éviter le contact physique avec les électeurs.
- Les **électeurs pourront apporter leur propre stylo** pour émarger, à condition que l'encre soit **bleue ou noire et indélébile**.

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

Taux de participation 42,31 %

- **Nicole Goueta** Mon parti, c'est Colombes **34,20 %**
- **Patrick Chaimovitch** – Pour Colombes les écologistes, la gauche et les citoyens **30,13 %**
- **Sébastien Perrotel** – Colombes Nouvel Air ! **21,59 %**
- **Nadia Frontigny** – Colombes Ambition **8,90 %**
- **Samuel Métias** – Colombes Connect **3,45 %**
- **Michel Fabre** – Lutte Ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs **1,73 %**

PATRICK DEVEDJIAN, « GRAND HOMME D'ÉTAT »

Patrick Devedjian, président du département des Hauts-de-Seine, ancien maire d'Antony et plusieurs fois ministre est décédé dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars, victime du Covid-19.

C'est sur son site Internet, en pleine crise sanitaire, que la Ville de Colombes a rendu un premier hommage au président du département des Hauts-de-Seine décédé dans ses fonctions.

« Nous pleurons un grand homme d'État qui s'est toujours battu pour les libertés, qu'elles soient individuelles ou pour les collectivités locales, un homme doté d'une culture exceptionnelle » a confié Nicole Goueta, maire de Colombes et vice-présidente du Conseil départemental, qui a œuvré de nombreuses années dans les Hauts-de-Seine à ses côtés.

Président du conseil départemental depuis 2007

Avocat de profession, ancien député de la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine de 1986 à 2017, maire d'Antony de 1983 à 2002, Patrick Devedjian fut élu conseiller départemental en 2004, puis Président du conseil départemental en 2007. Ministre délégué chargé des libertés locales (2002 à 2004), très attaché à l'autonomie des collectivités territoriales, il pilota les lois de l'acte II de décentralisation. Ministre délégué à l'industrie (2004 à 2005), puis chargé du Plan de relance auprès du Premier Ministre (2008 à 2010), il contribua à redresser l'économie française à la suite de la crise financière mondiale grâce à un programme d'investissement sans précédent.

Convaincu de l'intérêt de mener une politique culturelle comme instrument de cohésion sociale et d'intégration, Patrick Devedjian, vice-président de la Société des Amis du



► Patrick Devedjian a inauguré le groupe scolaire Georges-Pompidou en septembre 2019. Photo Arnaud de Beauregard

Hommage

Louvre, fut à l'initiative de la construction de La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt et de Paris-La Défense Arena à Nanterre. Il portait le projet de création du Musée du Grand Siècle dans la caserne Sully à Saint-Cloud.

Favorable à une Métropole inclusive à l'échelle de la Région, il avait engagé une fusion avec le Département des Yvelines.

Fier de ses origines arméniennes, il n'a cessé de combattre pour la reconnaissance du génocide et pour le développement de l'Arménie d'aujourd'hui. Marié depuis 1969 avec Sophie Vanbremeersch, il avait quatre fils et dix petits-enfants. La municipalité s'associe aux services de la Ville pour présenter ses plus sincères condoléances à sa famille.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL OFFRE UN MASQUE À CHAQUE COLOMBIEN

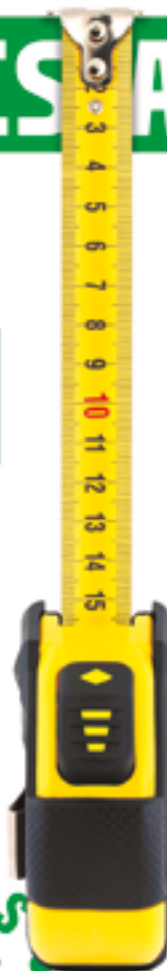
Le Département des Hauts-de-Seine a doté chaque Alto-séquanais d'un masque réutilisable en tissu certifié AFNOR, ce qui représente une commande de 1,7 million de masques.

En tout, 500 000 masques ont été remis aux communes. Ainsi à Colombes, ils ont été remis par la municipalité. Par ailleurs, tous les établissements hébergeant des personnes âgées,

handicapées sont régulièrement réapprovisionnés. 65 000 masques sont distribués chaque semaine aux salariés intervenant au domicile des personnes les plus fragiles.

MARQUAGES AU SOL DE 1 MÈTRE.

SOYONS
SOLIDAIRES,
GARDONS NOS
DISTANCES.



E.Leclerc COLOMBES

130, bd Charles de Gaulle Tél. 01 41 30 00 60



Accès Parking :
190 rue du gros grès à Colombes

Accès bus : lignes n° 304 et 378

Tramway T2 : Arrêt Victor Bach

HORAIRES DU MAGASIN :
Du lundi au jeudi de 9h à 20h30
Le vendredi de 9h à 21h
Le samedi de 9h à 20h

PARKING GRATUIT



21, rue Jules Michelet



Accès A86 - Sortie Bois-Colombes
Argenteuil à 3 mn (250 places gratuites)

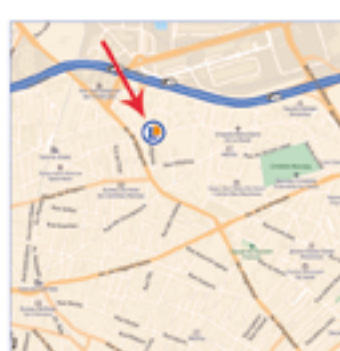
Bus 235 et 140 - Arrêt SOLFÉRINO

SNCF - Gare du Stade de Colombes
à proximité

HORAIRES DU MAGASIN :
Tous les jours de 9h à 20h
Le vendredi et samedi
de 9h à 20h30

PARKING GRATUIT

Tél. 01 46 49 44 00



CRISE SANITAIRE : LES ASSOCIATIONS CARITATIVES

Si le confinement a imposé l'arrêt d'un certain nombre de leurs prestations habituelles, que jamais. Adaptées aux contraintes sanitaires en vigueur, leurs actions



► Nombreux partenariats pour la fraternité Saint Vincent de Paul

Durant le confinement, la Fraternité Saint Vincent de Paul a choisi de fermer son épicerie solidaire, mais de proposer des colis d'urgence d'une valeur de 20 à 25 euros pour ses bénéficiaires. Ces paquets de 8 kilogrammes contenaient des produits non périssables de première nécessité. « Pour les denrées fraîches, nous avons distribué des chèques-services

apportant une aide financière », explique Didier Motteux, président de l'association à Colombes. « En tout, nous avons remis environ 500 colis d'urgence et entre 500 et 600 chèques, en partenariat avec le CCAS, le Secours Populaire, le Secours Catholique, d'autres associations dont les actions ont été interrompues, et Maman Secours ».

Fraternité Saint Vincent de Paul

77, rue Gabriel Péri

Tél : 01 47 81 77 00



► Depuis la fin du confinement, l'épicerie solidaire de la Fraternité Saint Vincent de Paul a pu réouvrir. Photos Jelena Stajic



► Livraisons de paniers repas et conciergerie solidaire pour la Croix Rouge

Si elle a dû interrompre une partie de ses actions, la Croix Rouge a choisi de se mobiliser sur celles indispensables, pendant la période de confinement. Les actions de premiers secours aux victimes ont été renforcées du fait de nombreuses personnes infectées par le virus. Les maraudes auprès des sans-abri de la ville ont ainsi permis de contrôler leur état de santé et donc de détecter si certains étaient atteints du Covid-19. Un service de transport sanitaire, grâce à la mise à disposition de deux véhicules par Land Rover, a également été mis en place, ainsi qu'une conciergerie solidaire. En effet, la Croix Rouge proposait aux personnes orientées par le CCAS de prendre leur commande et de livrer des paniers de produits alimentaires et d'hygiène à un prix prédéfini. La vestiboutique devrait quand elle rouvrir dans les tout prochains jours tout en prenant en compte des mesures barrières contre le Covid-19.

La Croix Rouge

32, Bd des Oiseaux

Tél. : 01 42 42 24 61

samusocial

► Le Samu Social continue les maraudes

Le confinement n'a pas signifié l'arrêt des maraudes pour le Samu Social des Hauts-de-Seine, qui a continué sa mission sur l'ensemble du département. Les signalements du 115 et partenaires étaient gérés comme d'habitude, seulement les équipes ont arrêté de transporter les bénéficiaires par mesure de sécurité. Certaines associations de maraudes bénévoles de coordination qui avaient arrêté leur mission

DU 04 AU 14 JUIN 2020

PORTES OUVERTES jusqu'à

2000€*

DE REMISES SUR VOS PROJETS

PORTES | VOILETS | FENÊTRES

ALU • PVC • BOIS

TRYBA

29, av. de la Mairie - ASNIÈRES - 01 47 91 25 75

177, av. Henri Barbusse - COLOMBES - 01 84 20 91 25

EST LÀ POUR MOI

*Valeur commerciale à l'installation complète. **Voir les conditions du garantie Tryba

TATIVES SUR LE PONT

habituelles, les associations caritatives se sont avérées plus indispensables répondent aux nombreux besoins émergents.

pour faute de matériels (masques, gel hydroalcoolique) ont repris dès réception de ces produits fournis par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) des Hauts-de-Seine.

Par ailleurs, l'accueil de jour « La Passerelle », est resté ouvert durant toute la période de confinement avec un service limité (douche, repas, linge). Au vu de la configuration de la structure, le nombre de bénéficiaires autorisés était de 5 personnes en même temps afin que les mesures barrières puissent être respectées.



► Plus de 20 % de bénéficiaires supplémentaires pour les Restos du Cœur

Avec le risque de propagation du Covid-19, les Restos du Cœur ont également dû adapter leur mode de distribution de nourriture. Pour fournir tous leurs bénéficiaires, ils ont mis en place un système de distribution de colis : « Nous ne pouvons plus laisser les gens choisir eux-mêmes leurs produits, ce qui multiplie les risques de propagation du virus. », analyse Jean-Marc Lauriol, responsable du site. C'est pour cela que nous avons institué une distribution de colis alimentaires, avec également des marquages au sol, ainsi qu'une limitation du nombre de bénévoles présents en



► La distribution des Restos du Cœur s'est adaptée à l'heure du Covid-19 : le nombre de bénévoles est réduit, et ce sont dorénavant des colis qui sont confiés aux bénéficiaires.

même temps dans les locaux. » L'association a enregistré une hausse de plus de 20% du nombre de bénéficiaires durant le confinement.

Les Restos du Cœur
133, rue Gabriel Péri
Tél. : 01 42 42 86 16



► Le Secours Populaire réoriente et livre des colis repas

Devant la fermeture de son local, dont l'accès se fait par le Square Victor-Bash, le Secours Populaire s'est adapté, mais continue son action. Ainsi, si les bénévoles réorientent volontiers les bénéficiaires vers d'autres associations et structures ouvertes, comme les Restos du Cœur ou le CCAS, ils ont également préparé et livré, en partenariat avec le SIAO 92 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation des Hauts-de-Seine) des colis à l'ensemble des familles et des isolés hébergés par le 115. Ces livraisons étaient complétées par la distribution de chèques services.

► Yann Rouchausse, parent d'élève, offre 400 visières de protection à la Ville



Début avril, un partenariat inattendu s'est constitué entre le laboratoire PIMM (Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux), l'ENSAM (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) et la Ville. Yann Rouchausse, salarié

du laboratoire et parent d'élève à l'école maternelle et élémentaire de la Tour d'Auvergne, a en effet contacté la municipalité afin de lui proposer de lui livrer gracieusement des visières de protection.

Ce sont ainsi 400 visières qui ont été distribuées à certains Ehpad, aux professionnels du Centre médical Covid-19, aux professionnels de santé et infirmières par le biais de la CPTS, à Perce-Neige, aux structures de l'APEI, et à la structure Pierre Huet... Un immense merci !

Premier grand bailleur social indépendant
Au service des collectivités locales et des habitants
Ensemble de compétences

Gestionnaire d'un patrimoine de près de **80 000 logements**



1 268 salariés
au service des habitants dont
55% de gestionnaires de proximité



23 agences
territoriales décentralisées



Une politique ambitieuse
d'entretien et de modernisation
de son patrimoine

Fortement impliqué
dans une politique de
développement durable



- Qualibail : LogiRep - LogiOuest - Trois Moulins Habitat (depuis 2004)
- ISO 9001 : Scalys (depuis 2015)
- ISO 50001 : Trois Moulins Habitat (depuis 2016) - LogiRep (depuis 2017)

Secteur HLM (ESH)



Coopératives



Groupements d'Intérêt Economique



Secteur fiscalisé

Suivez-nous sur :



www.polylogis.fr



@polylogis



blog.polylogis.fr



chaîne Polylogis

« NOUS AVONS EU UNE VRAIE UTILITÉ »

Dès le début du confinement, Emmanuel Hiraux, 55 ans, médecin colombien, a proposé à la municipalité de monter avec deux de ses pairs, Aline Seif et Erik Lafon, un cabinet médical éphémère dédié aux patients souffrant des symptômes du Covid-19. Il revient sur cette belle aventure collective.



Emmanuel Hiraux et de gauche à droite : Helena Cagne, infirmière et Pauline Laffite, kinésithérapeute.

“ Chacun a pris sa part à sa mesure ”

Emmanuel Hiraux a commencé sa carrière à l'hôpital Louis-Mourier, comme interne puis médecin assistant, dans le service de maladies infectieuses, avant de s'établir à Colombes comme médecin généraliste en 1997. Mais il a toujours gardé un pied dans l'hôpital, y exerçant une demi-journée par semaine, depuis 1998. Cette double expérience a été déterminante dans sa proposition de monter d'urgence un cabinet médical éphémère avec les docteurs Aline Seif, coordinateur du Réseau 92 Nord, et Erik Lafon, investi, comme lui, à l'hôpital : « Dans nos cabinets de ville, nous avions de plus en plus de patients suspects qu'il fallait réévaluer. Or, nous n'avions pas de service de garde à leur proposer et nous ne voulions pas engorger les urgences ».

Un « formidable élan »

C'est ce constat préoccupant qui a poussé les trois médecins à contacter la municipalité mardi 17 mars, « Nous avons très peur d'une vague, comme celle qui avait submergé l'Italie et la région Grand Est en France. Nous avons fait valoir la nécessité d'anticiper. Dès le lendemain matin, l'opération était enclenchée. La mairie a converti très rapidement des locaux, en respectant nos préconisations. Les consultations se déroulaient avec les mesures de sécurité sanitaires maximales. »

Dès son ouverture, le samedi 25 mars, le cabinet a reçu une

trentaine de patients par jour. En partenariat avec l'Agence régionale de santé et l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) des médecins d'Île-de-France, le cabinet a mobilisé 36 consœurs et confrères par tranches de trois heures au plus fort de la crise, mais aussi 16 infirmières et infirmiers, ainsi que deux kinésithérapeutes, un pharmacien et une assistante dentaire.

« La vague a duré une dizaine de jours avant de perdre en puissance » commente le docteur Hiraux qui met en avant le « formidable élan » que le projet a suscité : « le personnel de la mairie s'était porté volontaire pour prendre en charge la prise de rendez-vous et les commerçants de Colombes nous ont montré leur soutien en apportant régulièrement des surblouses et des viennoiseries... »

Pas moins de 500 patients sont passés par les locaux de la maison du droit et du Bij, 6, boulevard Edgar Quinet, transformés pour l'occasion, et des centaines de rappels téléphoniques de suivi ont été réalisés par les infirmières. « Parmi les patients, certains n'avaient pas de médecin traitant », insiste Emmanuel Hiraux.

Aujourd'hui, le docteur reconnaît que cette pandémie soulève encore beaucoup d'interrogations, mais se montre rassurant : « Si une nouvelle épidémie arrivait, nous serions beaucoup mieux préparés. »

TRIBUNE DES ÉLUS CITOYENS AUTREMENT, EELV, SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Aujourd'hui, choisissons le Colombes de demain !

La crise sanitaire Covid-19 a mis en valeur le rôle essentiel des communes dans la mise en œuvre et l'accompagnement de mesures d'urgence. Elle a aussi mis au jour les initiatives bénévoles des associations et des citoyens pour, jour après jour, prévenir, protéger, accompagner les habitants dans ce moment difficile. Ces engagements ne devront pas s'interrompre du jour au lendemain quand notre région passera du rouge au vert.

Très tôt, nous avons fait des propositions à la municipalité pour répondre aux besoins de nombre de nos concitoyens, pour soutenir les familles ou personnes isolées qui se sont trouvées en difficultés économiques accrues. Hélas notre démarche a été ignorée.

Sommes-nous satisfaits de l'action de la municipalité actuelle ? Cette crise du Covid-19, a pu mettre en évidence des différences de méthode et de choix. Par exemple :
- un centre Covid 19 a été installé dans des locaux prêtés et équipés par la mairie, mais seulement après que des médecins et infirmiers libéraux en aient pris l'initiative. Si la municipalité, qui répète depuis des années que la santé n'est pas de sa compétence, n'avait pas fermé le Centre Municipal de Santé en 2016, il aurait d'emblée pu être actif.

- pendant la fermeture des écoles, la Ville a mis près d'un mois pour parler de suivi scolaire sans réel effet notoire. En réalité, ce sont des associations et collectifs, comme celui que nous avons initié, « Pour Colombes Solidaires » qui sont venus en aide à des familles débordées. Si l'aide aux devoirs n'avait pas été supprimée par la municipalité en 2017, la Ville aurait pu être immédiatement opérationnelle.

- les locataires du parc social n'ont reçu aucun soutien significatif. Des mesures d'accompagnement peuvent être prises pour aider ceux qui connaissent une baisse de ressources à franchir ce cap difficile. À ce jour, rien n'est mis en place.

- saluons l'idée de doter chaque habitant d'un masque. Mais ni la démocratie ni la concertation n'ont eu de sens pour notre maire actuelle, quand il s'est

agi de choisir le type de masque utile pour les Colombiens et leur mode de distribution. Cette action a été un fiasco.

Que sont devenus la moitié des 100 000 masques qui n'a pas été distribuée ? Sans doute une bonne écoute aurait-elle évité ce désastre qui est le contraire d'une action utile à la protection sanitaire.

- le déconfinement a conduit beaucoup de villes à réaliser dans des temps records des aménagements cyclables simples et peu coûteux ! La Maire de Colombes fait toujours la sourde oreille aux propositions des cyclistes et piétons !!

Ces quelques exemples montrent qu'on ne peut pas diriger une grande ville dans une période de crise sanitaire si profonde avec un logiciel de pensée qui date des années 80.

Lors du second tour des élections, le 28 juin prochain, réfléchissez au Colombes dans lequel vous souhaitez vivre :

- une ville bienveillante et protectrice, à l'écoute de tous, qui conjugue la solidarité à tous les temps et tous les modes,

- une ville où le sectarisme n'a pas de place quand il s'agit de l'intérêt général des Colombiens, qui questionne, concerte, n'exclut personne,

- une ville dans laquelle l'écologie aura une dimension centrale car pendant 2 mois nous avons redécouvert ce qu'est une ville calme et respirable.

Le 15 mars dernier, 2 électeurs sur 3 ont rejeté l'équipe sortante et son bilan contestable ! Ce désir de changement, de renouvellement il ne tient qu'à vous de le concrétiser en choisissant le 28 juin l'écologie, la solidarité et la proximité pour Colombes !

Elus Citoyens autrement, EELV /les Verts, socialistes et apparentés
Véronique Monge, Patrick Chaimovitch, Samia Gasmi, Alexis Bachelay,
Chantal Barthélémy-Ruiz (Présidente de groupe),
Michèle Etcheberry, Fatoumata Sow.

PARTI COMMUNISTE

POUR le COLOMBES d'après

L'apparition du COVID-19 ouvre une réalité politique, sociale et écologique nouvelle. La municipalité doit la prendre en compte.

Nos modes de vie se sont modifiés. Les déplacements à vélos et les commerces de proximité sont davantage sollicités. L'accès aux soins pour toutes et tous et l'urgence de progrès démocratiques dans la gestion de la ville apparaissent comme des données incontournables. Autant de questions que les élus communistes entendent mettre en débat.

Mais la période de confinement a aussi révélé la nécessité pour les familles de Colombes de disposer d'un logement de qualité, aux loyers accessibles, correspondant à leurs besoins. Moins elles disposaient d'espace vital et plus le confinement leur était insupportable. C'est un constat !

La sur-occupation des appartements, l'exigence de penser le logement, non

seulement du point de vue de l'intérieur mais aussi de celui des espaces extérieurs, n'ont jamais été aussi prégnants. L'impératif de la rénovation du parc social doit être une priorité. C'est de la responsabilité du Maire et de Colombes Habitat Public d'être à l'écoute des locataires et de répondre aux situations d'urgences (sociales, sanitaires...)

Dans cette perspective, rompre avec la politique du "passé" mise en œuvre par Nicole Goueta est essentiel. Une page peut être tournée lors du deuxième tour des élections municipales.

Les communistes de Colombes, en cohérence avec leur histoire continueront à porter le projet d'une société, d'un pays et d'une ville qui met en avant « L'humain d'abord ».

Aïssa BEN BRAHAM (président de groupe), Brigitte GONTHIER-MAURIN,
Yahia BOUCHOUICHA, Patricia PACARY.

PARTI LIBÉRAL DÉMOCRATE

Non parvenu.

LREM-UDI

La fin du confinement ne veut pas dire la fin du COVID-19.

Nos premières pensées vont à tous ceux qui ont été directement touchés par le virus. A travers le monde associatif, beaucoup de nos militants se sont investis pour atténuer les conséquences de la situation sanitaire pour les plus démunis.

Nous remercions tous ceux qui ont eu à cœur, quel que soit leur engagement partisan, de faire preuve de solidarité. Plus que jamais en ces temps de crise, aujourd'hui sanitaire, économique et sociale demain, il est important d'être

unis face aux difficultés.

C'est de notre responsabilité, dans ce contexte particulier, d'unir nos expériences et nos forces pour protéger au mieux les Colombiens et offrir à la ville un développement au service de tous. C'est ce que nous avons proposé à l'ensemble des forces progressistes et espérons que l'intérêt des Colombiens primera sur les ambitions personnelles des uns et des autres.

Sébastien Perrotel UDI-LREM, Frédéric Sarkis LREM

LES RÉPUBLICAINS, UDI, AGIR, MODEM, NON INSCRITS

Une mobilisation permanente au service des Colombiens

Avec la pandémie du Covid-19, nous avons brutalement basculé dans une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent qui a bouleversé nos vies et dont nous ne connaissons pas encore l'ampleur du choc, ni sa durée.

Face à la nouveauté du virus et à l'impréparation sanitaire du pays, une seule réponse possible : la **mobilisation permanente**.

Nous avons toujours défendu **l'importance du rôle des municipalités** et cette crise démontre à quel point cet échelon de proximité est essentiel.

Dans un contexte où les inquiétudes sont très fortes, où la dimension d'inconnu est permanente, la ville de Colombes, grâce à son Maire Nicole Goueta, son équipe municipale et son administration, s'est entièrement mobilisée pour **accompagner et protéger ses habitants**.

Prendre des mesures d'urgences, mettre en place de nouvelles prestations et assurer la continuité du service public avec le souci permanent d'apporter des réponses concrètes aux besoins des habitants et des entreprises locales. En agissant rapidement.

Concernant la **protection** des habitants, la ville de Colombes a ouvert avec des médecins généralistes un **cabinet médical d'urgence spécial Covid-19** dès le 28 mars, assurant des rdv et une permanence téléphonique 7 jours sur 7. Un **couvre-feu** a été établi sur toute la période du confinement dès le 21 mars.

Dès le début du mois d'avril, le Maire a pris un arrêté pour assurer le **dépistage des résidents et personnels des 7 Ehpad** privés et de la résidence Y Feuillard. Le dépistage des agents municipaux a également été organisé.

Le Conseil Régional a de son côté assuré une 1^{ère} distribution de **17 000 masques** (et plus de 70 000 à ce jour) pour le cabinet médical et l'ensemble des structures travaillant auprès des personnes vulnérables.

Tout a été mis en place dès le début pour accueillir les enfants des personnels mobilisés, soignants mais aussi policiers et pompiers.

Et face à la **pénurie de masques pour le grand public, la ville a décidé de fournir à l'ensemble de sa population 100 000 masques en tissu**, lavables et réutilisables, fabriqués en France et homologués par l'État. Le **Département** vient également d'approvisionner la ville en masques tissu et une seconde distribution aux habitants a pu être menée.

L'accompagnement des personnes a bien sûr été au cœur de nos actions dans cette crise qui a mis en

difficulté beaucoup de familles et de personnes isolées. Renforcement du **portage des repas**, création d'un nouveau service de **transport à la personne, soutien scolaire, distributions alimentaires** en partenariat avec la Fraternité St Vincent de Paul, les Restos du Cœur ainsi que la Région qui a mis à disposition le stock de denrées alimentaires non utilisées dans les lycées.

Le **bailleur social CHP** a lancé 3 campagnes d'appels successives auprès de tous ses locataires âgés de plus de 70 ans pour s'assurer de leur situation et suivre leurs besoins. Un contact spécifique a été mis en place pour les locataires ayant des difficultés de paiement, en complément de l'étalement des loyers.

Il est également important de souligner que dans notre société réputée individualiste, beaucoup de solidarités ont émergé de toutes parts.

Enfin, en complément des importants **dispositifs d'aides créés par le Département et la Région**, la municipalité a mis en place de **nombreuses mesures concrètes de soutien aux entreprises locales. Exonération de loyers** des locaux dont la ville est propriétaire, exonération des droits de place des commerçants des marchés, aide à la mise en place d'un système de livraison pour les commerces alimentaires, **distribution de masques** offerts par la Région puis d'un kit sanitaire offert par la ville. Enfin mise en place d'un **label** de sécurité sanitaire avec l'entreprise Socotec.

On sait que le choc économique et social sera sans précédent mais il est essentiel de participer à la relance de l'activité et favoriser le retour de la confiance. Chacun peut mesurer l'importance **d'avoir une municipalité bien gérée** capable de faire face à l'imprévu. Et d'avoir un maire d'expérience qui sait prendre les bonnes décisions pour la ville et ses habitants.

Nicole Goueta, Maire de Colombes,
Caroline Coblentz, présidente de groupe,
Jean-Paul Bolufer, Rémi Noual, Leila Leghmara,
Bernadette Samama, Pierre Nicot, Marie-Lise Vallée,
Amélie Delattre, Karim El Bachtany, Yves Pique,
Rachid Chaker, Hervé Hemonet, Véronique Vignon,
Eddy Elmaleh, Antoine Moukarzel,
Yvonne Périchon, Jean Lorrain, Diane de Longueville,
Alexandre Giudicelli, Danielle Skenazi,
Soazig Hubert, Gaëlle Moncomble,
Arnold Bauer, Marie-Claude Bourgeot,
Ludovic Arnould, Sabrina Kaabeche,
Mickaël Thine, Patricia Koutenay,
Michel Mome, Touria Hadj Kacem,
Christian Don, Christel Debras-Pique

Bienvenue à nos nouveaux petits Colombiens

Février : Ritaj AKBACH, Amir AMROUCHE, Milhane, Chahine AMZAB, Yasmine ASFAR, Malaïka ATEMKENG NANFACK, Marie-Bernadette ATEMKENG NANFACK, Léandre BADIS CHARLES, Thenara BALAPUWADUGE MENDIS, Mélina BEN SLAMA, Clément BERNARD, Martin BERNARD, Gaspard BEYLOT, Rose, Yagmur ÇAKMAK, Mathys CAPAR, Basile COTTIN DEGOUL, Leïa, Catherine COUASNON VIENNOT, Nahil DALI-ALI, Kenny DAO, Octave de SAINTIGNON, Saran DIALLO, Rouguiatou DIALLO, Raphaëlle, Clémence DUCHATEL, Joe EL CHALL, Victor GIRAUD, Adrian GOLOVINE, Bineta GUEYE, Margot GUIVARC'H, Arthur LAUMOND CEA, Gaston LE BOLLOCH, Dastan LEFRANC, Nahla MARTHY, Chloé, Kate MARTIN, Mohamed MEITE, Luna NGOR, Samy OUKSEL, Evan QUERNET, Anna VAILLANT

Mars : Sirine AIT BAALLA, Léonard ALPHONSE-DÉSIRÉ, Dina BENADDA, Antoine BESSI, Timothée BOUCHET, Isaïa, Samba CHEVRINAIS, Oumy CHEVRINAIS, Jeanne DERGUY, Abdoulaye DICKO, Alyvia DIVALLE, Noah EDELBLOUTE, Amir EL HARRACHI, Arslan GAFSI, Héloïse GUEMAS ROUSSELIN, Noham LAOINE, Yanis MELLOUK EL AMRANI, Iris MORINIÈRE, Camil MORTIER, Lucas PÉGAZ FERREIRA, Tiago PEREIRA VALERO VARGAS, Thaman PRABAKARAN, Tayssir RAB KRALFA, Aymen RACHDI, Zayn RAMOUL, Emna SOUFI, Emna TEBIGUI, Xabi VEZIN PADOVANI, Aisha WAGUE

Avril : Safâ AZERI, Vyom BANGERA, Sephora BASSAÏD, Axel BONNAIRE, Sacha COHEN, Mayko-Aden EXUME, Nami GALLOUËT, Naïla GANA, Noah GAUTIER DEBORNES, Aëlys GLOAGUEN, Lyne HOUIMLI, Ana Ilinca IVAN, Laureline JALLON, Paul-Alexander JOUBERT, Jennah KAOUCHE, Fatoumata KONATE, Lamine LASEMILLANTE, Roméo LEROY, Damien LEWIS, Ines MANSAR, Gaspard MARX, Nelya MATILI, Prince NJOYA, Isaiah NWAGAYA-AWOMPONGOUÉ, Léo PERRAUDEAU, Rose SAVARY, Sasha TERKHOUYEV CHIRON, Anfal YOUJIL

Ils se sont mariés

Février : Mohamed Tahar LAMOUCHE et Ameni CHEBBI, Hugo BAMS et Francys Maryluz CARRASQUERO GARCIA

Mars : Thibault GUILLET et Julie ROMERA, Nabil ABID et Anna WIECZOREK

Ils nous ont quittés

Février : Ahmed Louly ABDEL VETAH, Claudine ADRIAN ép. NOÉ, Jean AYMARD, Renée BOUJU ép. BRILLAUD, Roger COLLOT, Simone CREYSSELS ép. SOUQUES, Giuseppe DE LEO, Mauricette FELTIN ép. BRICCHI, Jean Rousse FLORMEUS, Simone GILLET, Ruth HELLERBACH ép. PERRETTE, Georgette JUTEAU ép. SUGNARD, Mohammed KEKLI, Edith Germaine LHERMITTE ép. BARDAT, Domenica MANFREDI ép. PAGANELLI, Emmanuel MARRET, Sedar MBANGI MENA, Raymond MERLIN, Jacqueline MOILLARD ép. GUILLET, Sylvie NEGREVERGNE, Françoise PERRICHON, Roland Georges PIDANCIER, Andrée PRÉVOST ép. GESSET, Gilbert RAPINAT, Michelle RICHARD, Rosa RUOCCO ép. RUSSO, Ahmed SALLAT, Mohamed SAMMOUDA, Sema SISSOKO ép. BOIGUILLE, Valérie TINGAUD ép. CARETTE

Mars : Micheline COUTEUR ép. MALETREZ, Mostefa TALEB, Yvonne HASCOUËT, Jacqueline BELESSORS ép. ROBERT, Azzedine GHALMI, Emile LEBEAU, Colette GUICHE ép. BRUN, Gomora NACCACHE ép. FITOUSSI, Mohamed ZAAQOU, Gérard ROUMY, Jean-Marie BERTRAND, Marie DEVALCY, Jean CROZETIÈRE, Michel BERLINGER, Rabah LAÏDOUNI, Yvan BORDES, Monique LUCAS ép. POURRAT, Rémy AMIAUD, Jean SEGUIN, Michel MASSICOT, Jean-Louis MIOT, Lucette MAGNAC, Violette DAL FORNO, Ryszard GALKA, Parfait MBEG, Maurice CABASSE, Sauveur FITOUSSI, Françoise BESNARD ép. LEFEBVRE, Solange BERGER ép. MOSTEFA, Paule NOUYRIGAT ép. CHARBONNIER, Marie-Françoise COMBASTEL ép. POINDRON, Jeannine PION ép. GUÉRIN, Monique KANAWATY, Eugène DANIEL, Odette PENSEC ép. WANDEBROUCK, Michel JUHEL, Jovita FERNANDES de SOUSA ép. BERNARDES de ABREU, Françoise ROSIER ép. MEROT, Roger PERRINET, Irma del Carmen VERGARA NUNEZ ép. GUTIERREZ BUSTAMANTE, Abdelmadjid BOUNZOU, Michel TRANCHARD

Avril : Fatima AIT GAGHOU ép. LABLALI, Anna ANDERS ép. PRZYBYLA, Jean-Pierre ASSAYAH, Said ATHMANI, Claude AVRONSART, Rose BARBÉ ép. TCHOUDJINOFF, André BARBIER, Saïd BENKERRI, Gérard BERTRAND, René BOUILLAUD, Chellali BOURAHILA ép. BENBAKOUCHE, Philippe BOURCIER, Nadine BRASSART ép. SIMONNOT, Josiane BROCHU ép. LAIDET, Juliette BUTTIN, Georges CARO, Jacqueline CASSOU-RIBEHART ép. COUPLAN, Geneviève CAVADINI ép. GALÈS, Lucette CHARPENTIER ép. BOULAY, Eugenia COMSA, Patricia COURCHINOX, Andrée CRATZBORN ép. PEMEJA, Georgette DABET, Martine DEGLISE, Antoine DELLAMARTA, Henriette DESENCLOS, Roger DEVESTEL, Amara DIABY, Victoria DJINGUEDERIAN ép. HAKER, Mustapha DRIOUICH, Monique DUBREUIL ép. GORISSE, Clément FABRE, François GALVEZ, Lucienne GAUTHEREAU ép. CRISTOFARI, Jeannine GERMON ép. HOURIEZ, Reine GLAVANY ép. MERCIER, Jean-Pierre GLINEUR, Jean GOULET-CORNILLEAU, Habiba HAFDI, Madani HAGANI, Hadda HAMLII ép. TAÏBI, Ovide HENON, Renée HENRI ép. GRÉBOVAL, Gilles HUBERTY, Simone HUET ép. CONTOU, Lucien JEAN, Renée JULIA ép. JACQUES, Diarra KONATE, Josette LATAPY ép. CHARRIER, Monique LE GOFF, André LE SIRE, Françoise LHOTTE, Paul MALACHANNE, Claude MALHERBE, Robert MARET, Yvette MARIOTTE ép. JOUANNO, Françoise MARLIER, Philippe MARMOUGET, Jean MARTIN, Marie-Louise MARTINEZ ép. VARGAS ABASCAL, Nadia MAXIMOVITCH, Francesco MORRA, Céline NGO NGUÉ ép. TONYE, Jean-Pascal NOÉ, Kouider NOUI, Ammar OUALI, Ouriacha OUDJAMA ép. BABERIH, Robert PASQUELIN, Christiane PETIT, François PIERRE, Raymond PINEAU, Madeleine PLANQUETTE ép. HABOU, Marlène PONTONNIER ép. JOUSSE, Broughton PRINCIVIL, André RIQUIER, Daniel ROY, Séfia SEFANA ép. ABDELHADI, Manuel SEIXAS DIAS, Noël SERRY, Mohamed SGUITIR, Simone SULTAN ép. AUVRAY, Paul TCHIMDJIOGLOU dit TCIMDJIAN, Lakhdar TEDLAOUTI, Solange VEILLEUX, Josette VIDAL ép. CHARNY, Solange VILLAIN ép. HENRY, Michel VILLEMONT, Guy VONCK



Raymond ROUILLARD, ancien combattant de la Seconde Guerre Mondiale, nous a quittés le 30 avril dernier, à l'âge de 100 ans. Dès le début du conflit, il s'était engagé en Afrique du Nord, avant de rejoindre l'Angleterre où il avait officié comme mitrailleur d'avion. Nicole Goueta, maire de Colombes, lui

a rendu hommage à l'occasion de la commémoration du 8 mai. Très impliqué dans la vie des associations patriotiques de Colombes, Raymond Rouillard est inhumé au cimetière de la Cerisaie, dans le carré militaire du Souvenir Français où reposent les héros et combattants colombiens.

Votre nouvelle adresse à **Colombes**

TVA
5,5%*
Prix réduits



Cœur de Seine

Ligne J du Transilien et future ligne T1 de tramway (2024) à 5 minutes à pied

Espace de vente
133 Boulevard de Valmy à Colombes

*Sous condition de plafonds de ressources pour tout candidat à l'acquisition de sa résidence principale située dans une zone faisant l'objet d'une convention de rénovation urbaine. Une TVA au taux normal de 20% sera applicable à défaut de satisfaire à l'ensemble des conditions précédemment citées, avec augmentation corrélatrice du prix de vente TTC.

Retrouvez tous nos programmes en Île-de-France sur **pichet-immobilier.fr**

01 42 24 00 00

 **PICHET**
IMMOBILIER

► Les élus à votre écoute

Nicole GOUETA	01 47 60 82 52	Maire
Caroline COBLENTZ	01 47 60 82 52	<i>1^{re} adjointe. Logement, Habitat, Développement Économique, Emploi - Conseillère régionale d'Île-de-France - Conseillère territoriale.</i>
Jean-Paul BOLUFER	01 47 60 82 57	<i>Affaires générales, Sécurité, Assemblée municipale, Affaires juridiques, Maison du Droit - Conseiller métropolitain - Conseiller territorial.</i>
Rémi NOUAL	01 47 60 82 57	<i>Finances, Budget, Gestion de la dette, Service Achat</i>
Leila LEGHMARA	01 47 60 82 96	<i>Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse, Relations établissement du 2^e degré - Conseillère territoriale</i>
Bernadette SAMAMA	01 47 60 81 65	<i>Famille (Petite Enfance, Intergénérationnel)</i>
Pierre NICOT	01 47 60 82 96	<i>Culture et Patrimoine Historique</i>
Marie-Lise VALLEE	01 47 60 81 65	<i>Ressources Humaines - Conseillère territoriale</i>
Amélie DELATTRE	01 47 60 82 96	<i>Urbanisme, Grand Paris, Politique de la Ville - Conseillère territoriale</i>
Véronique VIGNON	01 47 60 81 65	<i>Affaires sociales et handicap, Sécurité Routière Dépendances, Mobilité durable</i>
Yves PIQUE	01 47 60 81 65	<i>Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres - Conseiller territorial</i>
Rachid CHAKER	01 47 60 82 57	<i>Vie Associative, Sport, et Relations Internationales - Conseiller territorial</i>
Hervé HEMONET	01 47 60 81 65	<i>Circulation, Stationnement, Transports</i>
Yvonne PERICHON	01 47 60 82 48	<i>Amélioration de l'habitat, Hygiène, Santé</i>
Antoine MOUKARZEL	01 47 60 82 57	<i>Nouvelles technologies Environnement numérique, THD 92</i>
Michel MOME	01 47 60 82 96	<i>Intercommunalité, Médiathèques et Copropriétés - Conseiller territorial</i>
Christian DON	01 47 60 81 65	<i>Écologie, Espaces verts</i>

Colombes le Mag magazine de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Nicole Goueta
Directrice de la rédaction : Sandrine Barbé
Rédactrice en chef : Laura Dejardin
Journaliste : Roxane Grolleau
Conception : Plus que les mots
Mise en page : Christine Doual
Ont collaboré à ce numéro : Alexis Goudeau, Jelena Stajic.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 45 14 14 40
Colombes le Mag en CD audio, avec l'association Donne-moi tes yeux : 01 47 05 40 30 donnemoitiesyeux@wanadoo.fr
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert.
Tirage : 40 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter le service communication au 01 47 60 80 68.

Vos maisons de service au public

Aragon

20, place Louis Aragon
Tél. : 01 41 19 49 80
Lundi : 10h30-12h et 13h30-17 h30
Mardi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17 h30
Samedi de 9h à 12h

Fossés-Jean

1, rue Jules-Michelet
Tél. : 01 41 19 48 70
Lundi : 10h30-12h et 13h30-17h30
Mardi au samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

Gestion urbaine de proximité

Un dysfonctionnement à signaler, une réponse à obtenir ?

Contactez la Gup : 0800 88 13 81
Par mail : gup@mairie-colombes.fr

Propreté

Numéro vert unique : 0 800 892 700

Vos conseillers départementaux sur rendez-vous

Nicole Goueta, (canton nord) au 01 47 60 80 00.
Sébastien Perrotel, (canton nord) au 01 47 60 80 00
Yves Révillon, (canton sud) au 01 41 19 83 00.
Isabelle Caullery, (canton sud) au 01 72 42 40 00.

Vos parlementaires à votre écoute

Roger Karoutchi, sénateur des Hauts-de-Seine, r.karoutchi@senat.fr
Philippe Pemezec, sénateur des Hauts-de-Seine, p.pemezec@senat.fr
Xavier Iacovelli, sénateur des Hauts-de-Seine, x.iacovelli@senat.fr
Pierre Ouzoulias, sénateur des Hauts-de-Seine, p.ouzoulias@senat.fr
André Gattolin, sénateur des Hauts-de-Seine, a.gattolin@senat.fr, 01 42 34 48 52
Bénédicte Pételle, députée des Hauts-de-Seine, benedicte.petelle@assemblee-nationale.fr
Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine, elsa.faucillon@assemblee-nationale.fr, 06 79 33 08 71

Urgences

Commissariat 01 56 05 80 20
Police municipale 01 47 60 80 36

Santé

Hôpital Louis-Mourier : 178, rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

Social

Centre communal d'action sociale : 01 47 60 43 90.
5, rue de la liberté.
Ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 h30, et les autres jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h30.

Pharmacies de garde

Dimanche 7 juin

Pharmacie Marceau
52 av. de Stalingrad
92700 Colombes
01 42 42 29 68

Dimanche 14 juin

Pharmacie des Quatre Chemins
130 BD de Gaulle
92700 Colombes
01 42 42 22 71

Dimanche 21 juin

Pharmacie de la Cité
71 rue Gabriel Péri
92700 Colombes
01 47 81 16 90

Dimanche 28 juin

Pharmacie du Village
26 rue Saint-Denis
92700 Colombes
01 42 42 06 36

Maison du droit

6, boulevard Edgar-Quinet.
Ouvert du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h30, le jeudi de 9h à 12h.
Renseignements : 01 47 60 41 33

Hôtel de ville

Place de la République -
Tél. : 01 47 60 80 00

FUTURE RÉSIDENCE EN PIERRE DE TAILLE



COLOMBES LE MONTEROSSO

PROFITEZ DE PRESTATIONS HAUT DE GAMME
INTÉRIEURS BAINÉS DE LUMIÈRE
BEAUX ESPACES EXTÉRIEURS PRIVATIFS
DU STUDIO AU 5 PIÈCES

ESPACE DE VENTE
31 BOULEVARD DE VALMY
À COLOMBES

30
ANS

VÉRRECCHIA
GUIDÉ PAR L'EXIGENCE

01 75 433 433
le-monterosso.fr



CENTURY 21®

Beaurepaire

01 47 80 21 00

beaurepaire@century21.fr

www.century21beaurepaire.com

TRANSACTION - GESTION - SYNDIC

**PRÊTS POUR
DE NOUVELLES
AVENTURES
AVEC VOUS !**

#EnTouteSécurité



PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21